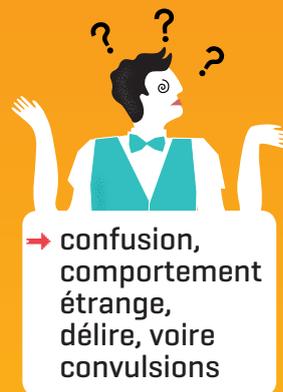


TRAVAIL ET CHALEUR D'ÉTÉ PROTÉGEZ-VOUS !



Coup de chaleur au travail

Quels sont les signaux d'alerte ?



Quelles sont les conduites à tenir ?

→ Si la victime est consciente :



→ l'amener à l'ombre ou dans un endroit frais et bien aéré



→ lui enlever les vêtements

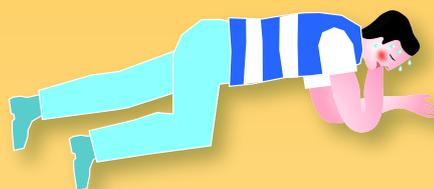


→ la rafraîchir en faisant couler de l'eau froide sur le corps



→ lui donner à boire de l'eau fraîche

→ Si la victime perd connaissance :



→ la mettre en position latérale de sécurité et la surveiller en attendant l'arrivée des secours



→ Dans tous les cas, vous devez **impérativement** alerter ou faire alerter les secours : Samu [15] ou numéro d'appel européen des services de secours [112]